



Procès-verbal NON adopté

31^e Assemblée générale annuelle

Le 30 octobre 2021, 12 h HAE
Par visioconférence

Présences :

Membres du Comité exécutif de la FNCSF :

Arseneault Louis, AB, président
Chartrand, Denis, ON, 1^{ère} vice-présidence
Blais, Jean-Sébastien, YK, 2^e vice-présidence
Gallant, Émile, IPE, 3^e vice-présidence

Membres du Conseil d'administration de la FNCSF :

Binette, Geneviève, SK
Chartrand, Melinda, ON
Cloutier, Simon, TNO
Lavoie, Marie-Pierre, CB
Levesque, Robert, NB
Michaud, Denis, TN
Racette, Diane, NÉ
Saumure, Tanya, AB
Sessua, Judy, NU
Simard, Michel, MB

Commissaires, conseillères et conseillers scolaires :

Alary, Étienne, AB
Ancil, Anita, AB
Barry, Alpha, SK
Bazinet, François, ON
Bédard, Annie, CB
Benoit, Gilles, IPE
Bergeron, Hugo, YK
Bergeron, Marco, AB
Berthiaume, Claude, ON
Bidal, André, ON
Borgen, Colette, AB
Bouchard, Sergine-Rachelle, ON
Boudreau, François, ON
Boudria, Daniel, ON
Boulanger, Catherine, TNO
Briand, Monique, ON
Brydges, Janine, ON
Burns, Diane, ON
Charbonneau, Isabelle, ON
Charron, Michel, ON

Commissaires, conseillères et conseillers scolaires (suite) :

Chmielewski, Sylvie, ON
Clair, Michael, TN
Claveau, Marie-Christine, CB
Clément, Denis, MB
Côté, Michel, NB
Cottreau, Marcel, NÉ
Cyr, Francine, NB
Daigle, Steve, AB
Demers, Ronald, ON
d'Entremont, Jeanelle, NÉ
Dion, Langis, ON
Dufour-Séguin, Nathalie, ON
Dupuis, Yolande, MB
Essiembre, Louise, ON
Faucon, Michel, ON
Fortin, Benoit, ON
Foulem, Ghislaine, NB
Fournier, Gilles, ON
Fournier, Nicole, ON
Gallant, Richard, NB
Gélineault, Anne-Marie, ON
Girouard, Pierre, ON
Gleeson, Claudette, ON
Grégoire, Roger, ON
Henrie-Cadieux, Manon, ON
Isabelle, Jocelyne, YK
Kenny, Jacques, ON
Lacombe, Johanne, ON
Lagassé, Roger, CB
Lalonde, André-Paul, ON
Landry-Sonier, Isabelle, NB
Larsen, Danielle, AB
Lebel, Yvan, SK
Lemay, Jean, ON
Lemelin, Robert, ON
Lemoine, Joel, MB
Lesage, Bernard, MB
Levac, Martial, ON
Maillet Gillingham, Carole, TN
Mainville, Audrey, NU
Maisonnette, Sylvianne, AB
Mariage, Chad, ON

Commissaires, conseillères et conseillers scolaires (suite) :

Mazerolle, Monique, NB
McKinnon, Clara, ON
Oger, Geneviève, ON
Olivier, Julie, ON
Perreault, Élisabeth, SK
Perreault, Monique, ON
Rivard, Gisèle, SK
Ross, Natalie, AB
Rousseau, Marie-Ève, NB
Roy, Reginald, AB
Schmitt, Sylvie, MB
Stitt, Colette, ON
Tahiri, Oumnia, SK
Tessier, Pierre, ON
Thibideau, Claire, ON
Thibodeau, André, ON
Thibodeau, Line, NB
Tremblay, Jean-Daniel, AB
Tremblay, Roger, AB
Turmel, Marianne, ON
Tuyishime, Jean de Dieu, TNO
Vaillancourt, Francine, ON
Vielfaure, David, MB

Ministères, organismes nationaux et autres participants :

Bertrand, Marc, CECCE
Boucher, Anne-Marie, FCSFA
Boulanger, Jean-François, CCJL
Couturier, David, FCENB
Dessureault, Anne-Marie, FNCSF
Gerson, Anne, ACÉPO
Girard, Isabelle, ACÉPO
Giroux Mireille, Discitus (technique)
Koncz, Michelle, FNCSF
Laberge Alain, DSFM
Larocque, Marcel, ACELF
Lévesque, Yves, AFOCSC
Morand, Valérie, FNCSF
Ouellette, Chantal, Min.Édu. NB
Roy, Liane, FCFA
Vachon, Alain, Discitus (présidence d'AGA)

Ordre du jour (tel qu'adopté)

1. Ouverture et appel nominal
2. Élection d'une présidence d'assemblée et d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbaux :
 - 4.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 octobre 2020
5. Suivis aux procès-verbaux
6. Élections : représentantes et représentants au conseil d'administration 2021-2022
7. Rapport annuel d'activités
8. Rapport sur la planification stratégique 2020-2025
9. Affaires financières
 - 9.1. Rapport financier annuel au 31 mars 2021 – présentation et réception
 - 9.2. Nomination d'une firme d'experts-comptables pour l'audit 2021-2022
 - 9.3. Cotisation annuelle 2022-2023
10. Règlements administratifs
 - 10.1. Propositions de modifications par le CA de la FNCSF
 - 10.2. Amendement proposé par le Conseil d'éducation du District scolaire francophone du Nord-Est
11. Résolutions
 - 11.1. Membre associé – Adhésion du Consortium Centre Jules-Léger
 - 11.2. Autre résolution – Rapprochement avec les peuples autochtones
12. Élections des membres de l'exécutif
13. Date et lieu des prochaines rencontres
14. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL NON ADOPTÉ

1. Ouverture et appel nominal

Le président de la FNCSF, Louis Arseneault, ouvre la réunion à 12 h et souhaite la bienvenue à toutes et tous à cette 31^e assemblée générale annuelle. Encore cette année, en raison de la pandémie à la Covid-19, la rencontre se tient en mode virtuel.

Il prend quelques instants pour reconnaître le territoire autochtone, confirme le nombre de délégués votants et constate le quorum.

2. Élection d'une présidence d'assemblée et d'une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Melinda Chartrand :

Que monsieur Alain Vachon agisse à titre de présidence d'assemblée.

ADOPTÉE

Monsieur Vachon prend le relais pour présider la séance et donne quelques consignes en ce qui a trait au déroulement de la rencontre.

Il est proposé par Tanya Saumure et appuyé par Robert Levesque :

Que madame Anne-Marie Dessureault agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Louis Arseneault et appuyé par Denis M. Chartrand :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. Procès-verbaux

4.1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 octobre 2020

Il est proposé par Louis Arseneault et appuyé par Simon Cloutier :

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 31 octobre 2020, tel que présenté.

ADOPTÉE

5. Suivis aux procès-verbaux

En AGA 2020, une résolution avait été formulée afin que la FNCSF élabore et mette en œuvre une campagne de sensibilisation afin de faire connaître deux décisions (jugement de la Cour suprême du Canada et questions additionnelles au Recensement) et leurs retombées pour la consolidation et le développement du réseau des écoles de langue française en contexte minoritaire.

Diverses démarches ont été entreprises en ce sens, notamment la réalisation d'une vidéo et d'une carte virtuelle qui furent diffusées le 11 juin 2021 afin de marquer le 1er anniversaire du jugement de la Cour suprême du Canada ainsi que la rédaction d'un document synthèse sur les retombées éventuelles du jugement de la CSC.

Les autres suivis sont prévus à l'ordre du jour.

6. Élections : représentantes et représentants au conseil d'administration 2021-2022

La présidence de l'assemblée énumère la liste des représentantes et des représentants des régions qui sont proposés afin de siéger au sein du conseil d'administration de la FNCSF pour l'année 2021-2022.

Il est proposé par Judy Sessua et appuyé par Tanya Saumure :

D'élire les membres du conseil d'administration selon la liste des représentantes et représentants des régions, telle que modifiée.

ADOPTÉE

7. Rapport annuel d'activités 2020-2021

Valérie Morand, directrice générale de la FNCSF, présente à l'assemblée les faits saillants du [rapport annuel 2020-2021](#) qui est accessible en ligne. Jean-Sébastien Blais, 2e vice-présidence et président du comité de travail sur l'influence et la sensibilisation, apporte quelques précisions en ce qui a trait aux activités de sensibilisation. (voir powerpoint)

Il est proposé par Denis M. Chartrand et appuyé par Geneviève Binette :

De recevoir le rapport annuel d'activités 2020-2021.

ADOPTÉE

8. Présentation de la planification stratégique 2020-2025

Denis Chartrand, 1^{ère} vice-présidence de la FNCSF et président du comité de travail Gouvernance et Orientations stratégiques, présente quelques-unes des initiatives réalisées en 2020-2021 selon les trois axes d'intervention de la [planification stratégique 2020-2025](#) de la FNCSF. (voir powerpoint).

Il est proposé par Denis M. Chartrand et appuyé par Diane Racette :

De recevoir le rapport en lien avec la planification stratégique de la FNCSF pour 2020-2025.

ADOPTÉE

9. Affaires financières

9.1 Rapport financier annuel au 31 mars 2021 – présentation et réception

Catherine Gagnon-Plouffe, associée chez Marcil Lavallée, fait la présentation du rapport financier annuel.

Après quelques questions et clarifications,

Il est proposé par Émile Gallant et appuyé par Marie-Pierre Lavoie :

De recevoir les états financiers au 31 mars 2021 audités par la firme d'experts-comptables Marcil-Lavallée, tels que présentés.

ADOPTÉE

9.2 Nomination d'une firme d'experts-comptables pour l'audit 2021-2022

Suite à l'appel d'offres effectué l'an dernier auprès de cabinets d'experts-comptables de la région d'Ottawa,

Il est proposé par Émile Gallant et appuyé par Michel Simard :

De nommer la firme d'experts-comptables Marcil-Lavallée à titre d'auditeurs pour l'exercice financier 2021-2022 de la FNCSF.

ADOPTÉE

9.3 Cotisation annuelle 2022-2023

Émile Gallant, 3^e vice-présidence et président du comité de travail sur la gestion financière et ressources humaines, présente le plan de cotisation quinquennal de la FNCSF et la recommandation du conseil d'administration de la FNCSF de prolonger ce plan d'une année et de reporter à 2023-2024 l'augmentation de 0,05\$ par élève qui y était prévue.

Après quelques interventions,

Il est proposé par Émile Gallant et appuyé par Geneviève Binette :

De prolonger d'une année le plan de cotisation et de différer à l'année 2023-2024 l'augmentation prévue de 0,05 \$ par élève.

ADOPTÉE

Il est proposé par Émile Gallant et appuyé par Geneviève Binette :

D'adopter le statu quo pour la formule de cotisation à la FNCSF pour l'année 2022-2023 qui est de :

1 500 \$ par conseil scolaire + 0,95 \$ * par élève

* Les conseils scolaires de 500 élèves et moins ont un montant de cotisation fixe à 1 500 \$.

ADOPTÉE

Les membres recevront un avis de cotisation pour 2022-2023 au printemps 2022.

10. Règlements administratifs

10.1 Modifications proposées par le conseil d'administration

Lors de l'envoi de la documentation aux membres de la FNCSF, une série de modifications ont été proposées par le conseil d'administration afin d'alléger le texte des règlements administratifs et pour y intégrer la nouvelle catégorie de « membre associé ».

Denis M. Chartrand, 1^{er} vice-président de la FNCSF, présente les diverses modifications.

Il est proposé par Denis M. Chartrand et appuyé par Denis Michaud :

D'adopter les modifications aux règlements administratifs pour alléger le texte, telles que proposées par le conseil d'administration.

ADOPTÉE

Il est proposé par Denis M. Chartrand et appuyé par Denis Michaud :

D'adopter les modifications aux règlements administratifs pour y intégrer la nouvelle catégorie de « membre associé », telles que proposées par le conseil d'administration.

ADOPTÉE

10.2 Amendement proposé par le Conseil d'éducation du district scolaire francophone Nord-Est

Par ailleurs, une proposition de modification à l'article 13.2 b) avait été reçue du Conseil d'éducation du district scolaire francophone Nord-Est du Nouveau-Brunswick selon les modalités des règlements administratifs (voir article 26) et acheminée aux membres en respectant les délais, les délégués votants peuvent en délibérer directement.

ATTENDU QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est est membre en règle en vertu de l'article 7 – Droits et privilèges du règlement administratif de la FNCSF;

ATTENDU QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est n'est plus membre de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick;

ATTENDU QUE la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick en tant qu'entité décrite à l'article 13.2 n'est pas membre de la FNCSF et ne représente pas l'ensemble des membres du Nouveau-Brunswick;

ATTENDU QUE l'article 13.3 stipule que chaque administrateur au CA de la FNCSF est recommandé par les membres selon l'entité qu'il représente en vertu de l'article 13.2 b);

ATTENDU QU'aucun membre du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est ne peut déposer sa candidature et en conséquence ne peut participer au choix du représentant du Nouveau-Brunswick au conseil d'administration de la FNCSF;

ATTENDU QUE chaque Conseil d'éducation des trois Districts scolaires (Nord-Ouest, Sud et Nord-Est) représente une entité légalement reconnue par le gouvernement du Nouveau-Brunswick tandis que la FCENB ne jouit pas de ce statut;

Il est proposé par Ghislaine Foulem et appuyé par Richard Gallant :

Que l'article 13.2 b) soit modifié* pour se lire comme suit :

treize (13) représentant(e)s réparti(e)s selon les entités suivantes : la Colombie-Britannique, la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC), l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACEPO), un représentant choisi par les Conseils d'éducation membres du Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et Labrador, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

* Texte souligné plutôt que la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB)

Madame Foulem s'adresse à l'assemblée.

Il est proposé par Ghislaine Foulem et appuyé par Richard Gallant :

Que la présente résolution soit déposée sur le bureau.

ADOPTÉE

La résolution est donc déposée afin d'être reprise pour étude ultérieure.

11. Résolutions

11.1 Membre associé – Demande d'adhésion du Consortium Centre Jules-Léger

Une demande a été reçue de la part du Consortium Centre Jules-Léger de se joindre à la FNCSF.

Il est proposé par Diane Racette et appuyé par Simon Cloutier :

D'accueillir le Consortium Centre Jules-Léger au sein de la FNCSF à titre de membre associé.

ADOPTÉE

11.2 Autre résolution - Rapprochement avec les peuples autochtones

Une proposition a été reçue par la FNCSF selon les modalités prévues aux règlements administratifs. Elle fut acheminée aux membres en respectant les délais. Les délégués votants peuvent donc en délibérer directement.

Jean-Sébastien Blais et Diane Racette, en font la présentation.

Sujet : Rapprochement avec les peuples autochtones au sujet de l'éducation

ATTENDU QUE :

- a) La situation politique au Canada interpelle le monde de l'éducation à mieux comprendre les intérêts des peuples autochtones;
- b) Un rapprochement du monde de l'éducation en langue française en situation minoritaire avec les peuples autochtones du Canada contribuerait à accroître la compréhension mutuelle des priorités en éducation portées par chacun;
- c) La FNCSF, en son rôle de porte-parole de l'éducation en français langue première en situation minoritaire, est interpellée à prendre en compte ce contexte politique important.

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Diane Racette :

Que la FNCSF organise d'ici l'AGA 2022 une rencontre entre des membres de son conseil d'administration et leurs homologues autochtones représentant l'organe autochtone porte-parole en matière d'éducation afin de bonifier les efforts de rapprochements et la compréhension mutuelle.

Suite à une période d'échanges, on propose un premier amendement à la résolution :

Il est proposé par Benoit Fortin et appuyé par Pierre Girouard :

Que la FNCSF organise d'ici l'AGA 2022 une rencontre entre des membres de son conseil d'administration et leurs homologues autochtones représentant l'organe autochtone porte-parole en matière d'éducation afin de bonifier les efforts de rapprochements et la compréhension mutuelle **et de demander au conseil d'administration quelques pistes d'actions concrètes.**

REFUSÉE

L'amendement est refusé.

Un nouvel amendement, à l'amiable, est proposé à la résolution originale :

Que la FNCSF organise d'ici l'AGA 2022 **au moins** une rencontre entre des membres de son conseil d'administration et leurs homologues autochtones représentant l'organe autochtone porte-parole en matière d'éducation afin de bonifier les efforts de rapprochements et la compréhension mutuelle.

Suite à ces interventions, on passe au vote :

Il est proposé par Jean-Sébastien Blais et appuyé par Diane Racette :

Que la FNCSF organise d'ici l'AGA 2022 au moins une rencontre entre des membres de son conseil d'administration et leurs homologues autochtones représentant l'organe autochtone porte-parole en matière d'éducation afin de bonifier les efforts de rapprochements et la compréhension mutuelle.

ADOPTÉE

12. Élections des membres de l'exécutif

En raison de la réception de deux candidatures pour un même poste, il y aura des élections :

Il est proposé par Denis Michaud et appuyé par Simon Cloutier :

De procéder par vote secret.

ADOPTÉE

Il est proposé par Robert Levesque et appuyé par Geneviève Binette :

Qu'Alain Vachon soit nommé président d'élection.

ADOPTÉE

Il est proposé par Robert Levesque et appuyé par Geneviève Binette :

Que Mireille Giroux et Michelle Koncz soient nommées scrutatrices

ADOPTÉE

Présidence

Deux candidatures ont été reçues.

Il est proposé par Geneviève Binette et appuyé par Simon Cloutier :

De soumettre la candidature de Jean-Sébastien Blais à la présidence de la FNCSF.

Il est proposé par Bernard Lesage et appuyé par Denis Michaud :

De soumettre la candidature de Denis M. Chartrand à la présidence de la FNCSF.

Les candidats prennent la parole et s'adressent à l'assemblée. (3 minutes chacun)

Les délégués votants passent au vote secret.

Denis M. Chartrand est élu au poste de présidence de la FNCSF jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Vice-présidence – région Ouest et Nord

Il est proposé par Simon Cloutier et appuyé par Tanya Saumure :

De soumettre la candidature de Marie-Pierre Lavoie à la vice-présidence – région Ouest et Nord de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature de Marie-Pierre Lavoie est la seule reçue dans les délais. Elle est élue au poste de vice-présidence - région Ouest et Nord jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Vice-présidence – région Centre (Ontario)

Il est proposé par Louis Arseneault et appuyé par Denis Chartrand :

De soumettre la candidature de Johanne Lacombe à la vice-présidence – région Centre (Ontario) de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature de Johanne Lacombe est la seule reçue dans les délais. Elle est élue au poste de vice-présidence – région Centre (Ontario) de la FNCSF jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Vice-présidence – région Atlantique

Il est proposé par Gilles Benoit et appuyé par Denis Michaud :

De soumettre la candidature de Émile Gallant à la vice-présidence – région Atlantique de la FNCSF.

ADOPTÉE

La candidature d'Émile Gallant est la seule reçue dans les délais. Il est élu au poste de vice-présidence – région Atlantique jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

Les postes de 1^{ère}, 2^e et 3^e vice-présidences seront comblés lors de la réunion du conseil d'administration qui se tiendra dès la fin de l'AGA 2021.

13. Date et lieu des prochaines rencontres

Le congrès 2022 et la prochaine assemblée générale annuelle se tiendront à Whitehorse (Yukon), du 20 au 22 octobre 2022.

Hugo Bergeron, commissaire scolaire à la Commission scolaire francophone du Yukon, adresse un mot aux délégués et les invite à visionner une courte vidéo des attraits de la région.

Par ailleurs,

Il est proposé par Melinda Chartrand et appuyé par Denis M. Chartrand :

D'organiser le congrès et l'assemblée générale annuelle 2023 à Sudbury (Ontario), du 26 au 28 octobre 2023.

ADOPTÉE

14. Levée de l'assemblée

Avant la levée de l'assemblée,

Louis Arseneault, président sortant de la FNCSF, s'adresse aux délégués. Denis M. Chartrand et Valérie Morand prennent la parole afin de remercier Louis Arseneault pour son précieux travail à la présidence de 2019 à 2021.

Le nouveau président, Denis M. Chartrand, poursuit en adressant également quelques mots aux délégués.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 14 h 37.

Adopté à l'assemblée générale annuelle du _____ 2022.

Présidence

Direction générale